

*Stabilisation des prix agricoles—Loi*

[Traduction]

**M. Nystrom:** Monsieur le Président, la députée de Gatineau (M<sup>me</sup> Mailly) ne connaît peut-être pas le premier ministre (M. Mulroney) aussi bien que moi. Nous nous appelons par notre prénom depuis longtemps. La prochaine fois que j'en ai l'occasion, je la présenterai au premier ministre du Canada.

[Français]

**Mme Mailly:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

**M. le vice-président:** L'honorable députée de Gatineau (M<sup>me</sup> Mailly) invoque le Règlement.

**Mme Mailly:** Monsieur le Président, je crois que c'est un abus de la Chambre et que ce député est en train de vraiment ridiculiser le Règlement de la Chambre. C'est pour le décorum et la protection de la Chambre que nous avons certains Règlements. Je ne sais pas pourquoi le député pense qu'il peut s'en sortir.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Charest):** Je me permets de rappeler au député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) que le rappel au Règlement que la députée de Gatineau (M<sup>me</sup> Mailly) est justifié. Je redonne la parole au député de Yorkton-Melville.

**M. Nystrom:** Je suppose que cela s'explique par sa grande expérience. Merci beaucoup, monsieur le Président.

Il y a eu une conférence à Québec et il a beaucoup été question du libre échange, de l'amélioration de nos relations avec les Américains et de tous les avantages que le Canada pourrait en retirer. Cependant, dès le départ du Président des États-Unis, ce pays a annoncé l'imposition de droits de douane de 12 p. 100 sur les porcs canadiens. Les éleveurs de porcs canadiens apportent environ 2 milliards de dollars par an à l'économie canadienne. Il y a quelques jours, nous avons appris que les États de l'Iowa, du Nebraska et de l'Oklahoma interdisaient l'importation de porcs canadiens. Où sont ces nouvelles relations dont on nous rebat les oreilles, monsieur le Président? Qu'est-ce que le libre échange signifie pour nous? S'agit-il de libre échange pour le Canada et de protectionnisme pour les États-Unis?

A cause de mesures de ce genre, nos agriculteurs ont besoin d'une protection accrue et de plus d'argent. C'est pourquoi je recommande que la Chambre légifère pour garantir aux agriculteurs un bénéfice acceptable en plus du remboursement de leurs coûts de production. J'étais très heureux que la Chambre renvoie au comité le sujet du projet de loi C-235 sur la parité des prix. Ce projet de loi assurerait aux agriculteurs un bénéfice raisonnable une fois remboursés leurs coûts de production. Il porterait sur le blé, l'avoine, l'orge, le porc et le bœuf. Pour les produits consommés au Canada, les agriculteurs recevraient un prix qui serait en fonction des coûts de production. Je ne crois pas que ce soit trop demander. Ce n'est pas demander plus que ce que touchent les autres Canadiens comme rémunération de leur travail. On dit souvent que nous, députés, sommes trop payés. La population canadienne a peut-être raison de croire qu'elle nous paie trop cher pour ce que nous produisons. C'était manifestement son opinion l'été dernier puisque plus de la moitié des députés n'ont pas été réélus. Toutefois, les salaires des députés sont indexés chaque année au coût de la vie, comme d'ailleurs ceux des autres travailleurs canadiens liés par une convention collective. Même le citoyen

âgé voit sa pension de retraite augmentée d'un maigre \$3 ou \$4 lorsque le coût de la vie monte.

• (1440)

Ce que font valoir notre parti et un nombre croissant d'agriculteurs canadiens, c'est que ceux-ci devraient aussi obtenir pour leurs produits un prix qui ait quelque rapport avec ce qu'il leur en coûte pour produire un boisseau de blé ou élever un porc, un prix qui soit en rapport avec les frais de réparation d'un tracteur, les taux d'intérêt ou encore le prix du carburant au Canada.

Voilà ce que les agriculteurs disent au Parlement. La notion de parité des prix signifie que les agriculteurs ne veulent pas d'une subvention, d'un cadeau ou d'un don de charité. Tout ce qu'ils demandent, c'est un juste prix du marché, pour que si les taux d'intérêt, le prix de l'essence et le prix de la machinerie montent, le prix que les Canadiens doivent payer pour un pain ou une bouteille de bière monte lui aussi. Je ne crois pas que ce soit trop demander. Prenons l'exemple du blé. Si le prix du blé montait de \$5 le boisseau et que l'agriculteur devait toucher les \$5 en entier, le prix que le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) paie pour un pain augmenterait de 8c. Je vous le demande: est-ce là payer trop cher pour permettre à l'agriculteur de toucher \$5 de plus le boisseau de blé qui entre dans la fabrication de ce pain? Le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) se laisse peut-être aller à l'occasion à prendre une bière.

**M. Rodriguez:** Je ne bois pas!

**M. Nystrom:** Supposons que le député de Terre-Neuve veuille prendre une bière. Si le prix de la bière montait de 40c. la douzaine de bouteilles et si les 40c. allaient à l'agriculteur qui produit l'orge de maltage nécessaire à la fabrication de la bière, le prix de l'orge de maltage monterait de \$10 le boisseau.

C'est là quelque chose que nous pouvons nous permettre au Canada. Si le prix de vente des produits tenait compte de leur prix de revient et d'une marge de profit raisonnable, cela permettrait à beaucoup plus d'agriculteurs de rester en activité et cela permettrait de résoudre bien des problèmes de faillite au Canada et de fournir davantage d'emplois aux jeunes de tout le pays étant donné que l'agriculture est l'industrie de base au Canada.

Il y a d'autres exemples que le pain et la bière. Les producteurs de maïs de l'Ontario savent que, souvent, l'organisation des concours publicitaires et l'utilisation des coupons coûtent plus cher que ce qu'ils reçoivent pour la vente de l'ingrédient de base des flocons de maïs.

**M. Boudria:** De toute façon je n'ai jamais entendu parler de gagnants.

**M. Nystrom:** Le député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria) dit qu'il n'a jamais entendu parler de gagnants. C'est peut-être parce qu'il n'appartient pas au bon parti. Je crois qu'il y a quelque chose de terriblement injuste dans une société où l'agriculteur est moins payé que ce qu'il en coûte pour imprimer un coupon sur une boîte de céréales.

Nous croyons que les agriculteurs ont droit à un prix égal fondé sur le coût de production. Cette parité stimulerait le secteur de la petite entreprise et créerait des emplois pour les jeunes. L'économie entière en serait stimulée.